

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_250321_031

portant sur

AVENANT N°1 AU LOT N°1 DÉMOLITIONS, GROS ŒUVRE, ÉTANCHÉITÉ, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE MICRO-CRÈCHE DANS UN BÂTIMENT EXISTANT ET EXTENSION

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n°CCDC 250121_004 du 21 janvier 2025 relative à l'attribution à la société Le Marcory du lot n°1 démolitions, gros oeuvre, étanchéité, aménagements extérieurs du marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension sur la commune de Lodève,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent une plus-value sur le projet,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°1 au lot n°1 Démolitions, gros œuvre, étanchéité, aménagements extérieurs du marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension avec la société le Marcory, afin d'intégrer des travaux pour la création d'un sas au rez-de-chaussée du musée et de supprimer la base vie et les sanitaires chantier,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1 relatif au lot n°1 du marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à trois-mille-neuf-cent-cinquante-deux euros quinze centimes Hors Taxes (3 952,15 € HT) soit quatre-mille-sept-cent-quarante-deux euros cinquante-huit centimes Toutes Taxes Comprises (4 742,58 € TTC), introduit un écart de deux virgule quatre-vingt-trois pourcent (2,83%) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à cent-cinquante-sept-mille-trois-cent-dix sept euros quinze centimes HT (157 317,15 € HT) soit cent-quatre-vingt-huit-mille-sept-cent-quatre-vingt euros cinquante-huit centimes TTC (188 780,58 € TTC), pour les prestations de l'offre de base et de la prestation supplémentaire éventuelle,

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 23, article 2313, opération 18000, programme 18,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20250321-lmc117071-AR-1-
1

Date de télétransmission : 21/03/25
Date de publication : 27/03/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt et un mars deux mille vingt-cinq,

Le Président
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
ESPACE MARIE-CHRISTINE BOUSQUET
1 PLACE CAPITAINE FRANCIS-MORAND
34700 LODEVE

B - Identification du titulaire du marché public

SARL le MARCORY
1, Avenue de Montpellier – 34800 CLERMONT L'HERAULT
Courriel : clermont@marcory.fr / etudes@marcory.fr
Téléphone : 04.67.96.79.30
Numéro de SIRET 319 607 156 00068

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

Aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension
Lot n° 01 : Démolitions - Gros œuvre - Étanchéité - Aménagements extérieurs

- Date de la notification du marché public : 19 février 2025
- Durée d'exécution du marché public : 9 mois
- Montant initial du marché public

Offre de base :

- Taux de la TVA 20% : 27 900.00 €
- Montant HT : 139 500.00 €
- Montant TTC : 167 400.00 €

Prestation Supplémentaire Éventuelle :

- Taux de la TVA 20% : 2 773,00
- Montant HT : 13 865.00 €
- Montant TTC : 16 638.00 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant dans le cadre de l'article R2194-8 du code de la commande publique :

Ajustement des prestations prévues au contrat initial, comme suit :

- *Création d'un Sas au RDC du Musée pour permettre de déplacer la salle d'activité du R+1 au RDC et utiliser l'actuelle comme base de vie du chantier*
- *Suppression de la base vie et des sanitaires chantier*

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant pour l'installation du Sas (plus-value)

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 352,15 €
- Montant TTC : 5 222,58 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,12%

Montant de l'avenant pour la suppression de la base vie et des sanitaires chantier (moins-value)

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 400,00 €
- Montant TTC : - 480,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,29%

Montant Total de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 3 952,15 €
- Montant TTC : 4 742,58 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,83%

Nouveau montant du marché public :

Offre de base

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 143 452,15
- Montant TTC : 172 142,58

Prestation Supplémentaire Éventuelle :

- Taux de la TVA 20% : 2 773,00
- Montant HT : : 13 865.00 €
- Montant TTC : 16 638.00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.